Ami du Clergé du 22 août 1929

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Pour la Nativité de la T. S. Vierge. — I. Marie pleine de grâce, 513. — II. La joie du ciel et de la terre, 515.
Cinq minutes d'Evangile. — XLIV. *16e Dim. après la Pentecôte :* La sanctification du dimanche, 516. — XLV. *17e Dimanche :* Comment adorer Dieu, 517.
Aux Enfants de Marie. — XXII. L'humilité, 518.
Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. — XI. Entrée au Carmel, 519. — XII. La prise d'habit, 521. — XIII. La profession, 522.
Conférences aux hommes. — III. Quelques façons erronées de comprendre la profession, 523.

POUR LA NATIVITÉ DE LA T. S. VIERGE

I

MARIE PLEINE DE GRACE

Tota pulchra es, o Maria.
Vous êtes toute belle, ô Marie.

Mes frères,

Les hommes qui célèbrent avec joie la naissance de leurs enfants, devraient bien plutôt pleurer, en considérant qu'ils naissent victimes de la faute originelle, et conséquemment sujets à la mort. Mais il faut saluer avec joie la naissance de la Très Sainte Vierge Marie, parce que, dérogeant à la loi commune, Dieu la préserva dès sa conception de la souillure originelle.

Gaudeamus omnes ! Réjouissons-nous donc avec la Sainte Eglise et considérons : 1° combien fut grande la première grâce dont Dieu enrichit Marie ; 2° combien fut grande la fidélité avec laquelle Marie correspondit à cette grâce de Dieu.

I

Il est certain que Marie fut la plus belle âme que Dieu ait créée, la plus parfaite et la plus digne de lui, après celle du Verbe Incarné. Sur elle la grâce tomba non pas goutte à goutte comme sur les autres saints, mais, pour me servir d'une expression de l'Ecriture, elle tomba abondante comme la pluie : *sicut pluvia.*

Marie fut semblable à la toison de Gédéon : elle s'imbibait de la grâce, sans en perdre une seule goutte, en sorte qu'elle pouvait dire avec raison : « J'ai reçu avec *plénitude* ce que les autres n'ont reçu qu'en partie : *Totum teneo in plenitudine, quod alii tenent in parte* » (S. Bonav.). Ce qui revient à dire que la grâce de Marie surpasse celle de tous les saints réunis : *In plenitudine sanctorum detentio mea.* Ceci est facile à démontrer.

D'abord, elle fut la mère de Jésus. Dès l'instant où il fut décrété que le Verbe divin se ferait homme, sa mère lui fut préparée. Or, d'après S. Thomas, il était convenable, pour ne pas dire obligatoire, que Dieu ornât la mère de son Fils d'une grâce d'un ordre supérieur à celle de tous les autres hommes, car sa grâce à elle devait répondre à la dignité très haute à laquelle elle était élevée.

Que signifie la parole de l'Ange qui la salue en disant : « *Ave gratia plena,* je vous salue, Marie, pleine de grâce » ? Cette parole veut dire que Dieu accorde à Marie une grâce, non pas sans doute infinie, mais une grâce immense, suffisante et correspondant parfaitement, adéquatement à sa dignité de Mère de Dieu. Par voie de conséquence, la mesure dont il faut se servir pour connaître le degré de grâce qui a été communiqué à Marie est la dignité de Mère de Dieu. Le saint roi David disait avec raison : *Fundamenta ejus in montibus sanctis,* c.-à-d. que les premiers moments de Marie devaient être plus élevés en sainteté que toutes les vies des saints les plus consommés en vertu... et c'est bien en effet parce que sa sainteté est la plus éminente que Marie est appelée cyprès du mont Sion, cèdre du Liban, olivier chargé de fruits, brillante comme le soleil : *electa ut sol.*

La deuxième raison par laquelle on prouve que Marie surpasse en sainteté tous les saints réunis, dès l'instant de sa conception, c'est que *dès le commencement* elle fut médiatrice entre Dieu et les hommes.

Tout don de vie surnaturelle, dit S. Alphonse de Liguori, que chacun des saints a reçu de Dieu, lui a été dispensé par l'intermédiaire de Marie. C'est bien d'ailleurs ce que nous laisse entendre la Sainte Eglise lorsqu'elle applique à Marie ces paroles : « *In me gratia omnis viæ et veritatis.* En moi toute la grâce de la voie et de la vérité » (Eccli., XXIV, 25). Toutes les grâces que reçoivent les hommes qui parcourent le chemin de la vie sont données par Marie ; la lumière de la vérité nous vient par Marie.

L'Eglise ajoute encore ces paroles, en les appliquant toujours à la T. S. Vierge : « *In me omnis spes vitæ et virtutis.* En moi se trouve tout l'espoir de la vie et de la vertu. » C'est en effet par Marie que nous espérons la vraie vie, la vie de la grâce ici-bas et la vie du bonheur parfait dans le ciel. C'est par Marie qu'on acquiert toutes les vertus.

Il découle de là que si tous les hommes devaient devenir agréables à Dieu par l'entremise de la Mère de Dieu, il fallait qu'elle fût elle-même plus sainte et plus pure que toutes les autres créatures raisonnables. Il est en effet absolument nécessaire qu'un intercesseur soit plus agréable à son monarque que tous les sujets rebelles, et si Marie fut choisie pour devenir la corédemptrice du monde égaré, c'est parce qu'elle fut, plus que toute autre créature, élevée en perfection et en grâce.

Quel spectacle offrait donc au ciel la belle âme de cette enfant encore enfermée dans le sein de sa mère ! Etant pleine de grâce, *gratia plena,* elle pouvait dire déjà : « Alors que j'étais toute petite j'ai plu au Très-Haut. *Cum essem parvula, placui Altissimo.* » Elle était déjà la créature la plus « amante » de Dieu qui eût jamais paru ; aussi, puisque dès sa conception elle fut plus riche en vertus que tous les

saints réunis, quels trésors ne devait-elle pas posséder au moment de sa naissance !

Considérons maintenant la fidélité avec laquelle Marie correspondit à la grâce.

II

C'est une opinion admise par tous les théologiens, que Marie reçut dans le sein de sainte Anne, sa mère, avec la grâce sanctifiante, le parfait usage de la raison. Elle fut donc ainsi éclairée de toutes les lumières de la divine sagesse, pour connaître la beauté des vertus et surtout la bonté infinie de son Dieu. Elle comprit aussi le droit que Dieu a d'être aimé des créatures en général, et d'elle en particulier, à cause des dons inestimables qu'il lui avait accordés. Par suite, la Vierge bénie se mit immédiatement à faire fructifier cet immense capital de grâces que le Seigneur lui avait donné ; elle l'aima de toutes ses forces, durant les neuf mois qui précédèrent sa naissance.

Exempte du péché originel, elle était par le fait exempte de toute affection terrestre et désordonnée, de toute distraction, de toute opposition des sens qui aurait pu l'empêcher d'avancer dans la voie du divin amour. Ses sens s'harmonisaient parfaitement avec son esprit pour s'élever vers Dieu, aussi sa belle âme croissait continuellement en amour. Comme le platane, elle s'est élevée : *Quasi platanus exaltata sum*, parce que le courant de la grâce ne cessa jamais de l'arroser. Comme la vigne elle porta des fruits d'une suave odeur : *Quasi vitis fructificavi suavitatem odoris*. La vigne, dit un proverbe, ne s'arrête pas de croître, elle grandit à l'égal de l'arbre auquel elle s'attache... Or Marie s'est appuyée sur le Verbe divin, son bien-aimé. Considérez donc, m. f., à quelle hauteur elle a dû s'élever, Marie, cette vigne toujours croissante, comme l'appelle S. Grégoire : *Vitis semper vigens*.

S. Alphonse de Liguori, suivant en cela l'opinion de plusieurs doctes théologiens, enseigne que l'âme qui possède une vertu, produit toujours un acte égal en intensité à la disposition vertueuse qu'elle possède, toutes les fois qu'elle correspond fidèlement à la grâce actuelle qu'elle reçoit de Dieu. D'où il résulte que cette âme acquiert, chaque fois, un nouveau et double mérite égal à la somme des mérites qu'elle avait déjà acquis. Qui donc pourra compter les mérites de la Mère de Dieu, durant les nombreuses années qu'elle passa sur la terre ? Prenez cet énorme capital de grâces qu'elle reçut initialement de Dieu, doublez-le au premier instant de sa conception, doublez cette seconde somme... doublez chaque fois que Marie fera un acte de vertu... et continuez cette opération pendant toute la série de ses jours. A quel résultat arriverez-vous ? Sans doute, vous n'arriverez pas à une somme infinie — Dieu seul est infini, — mais à une somme inimaginable, inconcevable pour l'esprit humain.

Réjouissons-nous donc avec Marie qui naît si sainte aux yeux de Dieu. Réjouissons-nous, non seulement pour elle, mais surtout pour nous, car, nous dit S. Thomas, Marie fut pleine de grâce en trois manières : *en son âme* qui dès le commencement fut tout à Dieu ; *en son corps*, en sorte qu'elle mérita de revêtir de sa chair virginale le Verbe de Dieu ; *pour l'avantage commun*, afin que tous les hommes pussent y participer. C'est pour cela surtout que nous devons nous réjouir. « Quelques saints, ajoute le Docteur angélique, ont tant de grâces qu'elles suffisent à sauver plusieurs autres âmes... mais non pas toute l'humanité. Jésus et Marie eurent seuls une grâce suffisante pour sauver tout le genre humain. » On peut donc dire de la Très Sainte Vierge ce que l'apôtre S. Jean disait de Notre-Seigneur : « Nous avons tout reçu de la plénitude de sa grâce. *De plenitudine ejus omnes nos accepimus* » (Jo., I, 16). Oui, nous pouvons le répéter : De Marie nous avons tout reçu, car y a-t-il au monde quelqu'un envers qui la Mère de Dieu ne soit pas bonne ? Il faut cependant bien remarquer que nous recevons la grâce de Jésus comme de l'auteur de la grâce, et de Marie comme médiatrice de son divin Fils ; de Jésus comme Sauveur, et de Marie comme avocate ; de Jésus comme source, et de Marie comme canal.

Oh ! m. f., qu'elle est belle et juste la pensée de S. Bernard : « Marie, dit-il, a été établie comme *l'aqueduc* des miséricordes que Dieu voulait départir aux hommes. » L'homme qui négligerait de recourir à Marie se priverait donc de beaucoup de grâces !... Quand Holopherne voulut s'emparer de Béthulie, il rompit les aqueducs de cette ville. C'est ce que fait le démon lorsqu'il veut se rendre maître d'une âme : il lui suggère la pensée de ne jamais demander la protection de Marie, car le maudit sait bien que la Vierge qui lui écrase la tête est la dispensatrice des grâces de Dieu.

* *

O Marie, sainte et céleste Enfant, vous qui êtes la Mère destinée à mon Rédempteur, vous qui êtes la grande Médiatrice des misérables pécheurs, ayez pitié de moi ! Voici à vos pieds un pécheur qui recourt à vous et vous demande miséricorde. Il est vrai que, par mes ingratitudes envers Dieu et envers vous, je mériterais d'être abandonné. Mais, j'entends dire et je crois — puisque je sais combien votre miséricorde est grande — que vous ne refusez point de secourir celui qui se recommande à votre confiance.

O Créature la plus élevée du monde, puisque Dieu seul est au-dessus de vous et puisque les plus grands dans le ciel sont petits devant vous, ô Sainte des saintes, ô abîme de grâce, secourez votre pauvre enfant qui a eu le malheur de commettre le péché. Je sais que vous êtes agréable à Dieu. Je sais qu'il ne peut rien vous refuser. Je sais encore et surtout que votre bonheur consiste à secourir les pauvres pécheurs. Ah ! faites donc voir combien grande est la faveur que vous possédez auprès de Dieu, en m'obtenant une lumière et une flamme divines si puissantes qu'elles me changent de pécheur en saint, et que, me détachant de toute affection terrestre, elles m'embrasent de l'amour divin !

Faites-le, ô ma Souveraine, puisque vous pouvez le faire ; faites-le pour l'amour de ce Dieu qui vous

a rendue si grande, si puissante et si miséricordieuse. O Marie, en ce jour béni qui vous rappelle votre naissance, j'ai confiance, pleinement confiance en vous. Ainsi soit-il.

II

LA JOIE DU CIEL ET DE LA TERRE

« Votre naissance, ô Vierge Mère de Dieu, a apporté la joie au monde tout entier. » M. f., ces paroles que nous chanterons dans l'office ce soir expriment bien et l'heureux résultat de la Nativité de Marie et les sentiments dont cette fête doit remplir nos cœurs. Aussi je ne saurais mieux faire que m'arrêter ce matin à cette pensée de la liturgie, et examiner avec vous pourquoi le monde a lieu de se réjouir en ce jour. La naissance d'un enfant nous procure le plus souvent une joie traversée d'inquiétude, mais celle de la Sainte Vierge provoque une joie sans mélange au ciel et sur la terre.

I

Malgré notre misère, malgré les souffrances mêmes par lesquelles s'annonce la venue d'un homme en ce monde, nous regardons comme heureux le jour où un enfant nous est né. C'est une joie dans la famille ; la mère peut répéter le cri d'allégresse d'Eve à la naissance de son premier fils : « Avec le secours de Dieu, j'ai donné la vie à un homme. » On lui prodigue les félicitations et les vœux, et tout le monde se réjouit avec ces heureux parents en songeant que le bonheur est entré chez eux avec ce cher petit être.

A Dieu ne plaise que je m'élève contre une satisfaction aussi légitime ! Cependant je dis que, pour quiconque réfléchit, cette joie ne saurait être sans mélange. A quoi tient la vie de cette fragile créature ? Ne risque-t-elle pas d'être emportée au premier souffle de la bise, causant par cette fin prématurée plus de peine que sa venue n'apporta de consolation ? Où va-t-elle d'ailleurs aboutir ? De même que le voyageur peut se tromper de route, et, au lieu d'atteindre le port désiré, tomber dans un affreux précipice, de même cet enfant peut faire son propre malheur, il peut faire aussi, hélas ! celui des autres. Lui, si tendrement accueilli par son père et par sa mère, il leur fera peut-être verser des larmes, il est capable de faire le chagrin de leur vie. Lui qui a vu le jour pour faire du bien autour de lui, il peut exercer une influence néfaste qui se propagera peut-être au loin, ruinant les corps et les âmes, ruinant les familles, les cités et les pays. Quels sujets d'anxiété pour la mère quand elle envisage l'avenir ! Pourquoi ne pas le redouter ? Elle sait, cette mère, qu'il y a dans l'âme de son enfant le germe de tous les vices, car sa foi lui apprend qu'avant sa naissance même, il a contracté la souillure du péché originel. Sans doute, depuis le baptême, c'est Dieu qui a pris possession de son âme, mais auparavant, couverte de la lèpre du péché, n'a-t-elle pas été un objet d'horreur à ses yeux ? Le démon a été maître de cette âme, pas longtemps peut-être, mais enfin il l'a habitée ; a-t-il pu la quitter sans y rien laisser de son esprit mauvais ? Et elle se demande inquiète qui des deux, Dieu ou Satan, restera le maître définitif de cette faible créature. Et voilà pourquoi, sur son visage un peu assombri, la joie ne rayonne pas avec tout son éclat ; et sentant qu'elle est incapable de faire elle-même l'avenir que son cœur voudrait, elle fait monter vers Dieu sa prière suppliante afin que ce cher enfant ne trahisse pas un jour les espérances qu'elle a fondées sur lui.

II

Rien de tel autour du berceau de Celle que nous fêtons aujourd'hui, mais au contraire la joie parfaite, partagée à la fois par les habitants du ciel et par ceux de la terre.

Au ciel d'abord il convient que la naissance de Marie soit célébrée. En elle je ne trouve rien qui puisse déplaire au regard de Dieu. Loin d'être, comme la nôtre, souillée par le péché, son âme, par un privilège unique, est exempte de la faute originelle : elle resplendit du plus pur éclat de la grâce. Encore au berceau, elle surpasse les séraphins en beauté surnaturelle. Et le Tout-Puissant jette un regard de complaisance sur celle qu'il a remplie de grâce et qu'il a d'ores et déjà bénie entre toutes les femmes.

Quittant le séjour de la béatitude, les anges descendent successivement pour saluer avec amour et respect l'enfant qui vient de naître. Oui, m. f., des yeux moins infirmes que les nôtres auraient pu les apercevoir, ces bienheureux habitants des demeures éternelles : se tenant autour de son berceau comme une garde d'honneur, ils célèbrent son apparition au monde par de mystérieux concerts de joie. Et n'en soyez pas étonnés. Les anges ont vu par anticipation resplendir autour de son front la glorieuse auréole de ses sublimes destinées ; cette enfant qui vient de naître, ils le savent, Dieu le leur a révélé, c'est leur Souveraine, c'est leur Reine, elle est destinée à être un jour l'ornement du ciel, un jour elle y montera pour prendre place sur un trône éclatant auprès du Seigneur.

Si maintenant nous descendons *sur la terre*, nous verrons quelle joie y provoque aussi la naissance de Marie. A côté de son berceau, je vois des parents heureux. Joachim et Anne, d'après une tradition, atteignaient les limites de la vieillesse. Leur vie avait été jusqu'alors toute remplie de vertus et d'épreuves ; leurs jours s'étaient passés dans la prière et les larmes. Et voici que Dieu répondait à leur supplication en leur envoyant sur le déclin de la vie cette fille bien-aimée, fille unique, croit-on, revêtue d'un charme exquis, reflet des grâces qui ornaient son âme. Connurent-ils alors la destinée de cette enfant bénie ? Nous l'ignorons. Mais il nous est permis de penser que, des circonstances quasi miraculeuses dans lesquelles elle était née, ils purent conjecturer qu'elle serait un jour l'instrument de Dieu pour de grandes choses. Aussi nous pouvons croire qu'ils adressaient à Dieu, non pas la prière anxieuse que nous lui adressons pour nos enfants, mais les actions de

grâces les plus ferventes pour la faveur insigne dont il venait de les honorer.

Les saints parents de Marie ne connaissaient qu'imparfaitement les raisons de leur joie. *Le monde*, lui, ignorait totalement son bonheur. Tandis qu'il célébrait par des fêtes bruyantes et trop souvent par des jeux cruels la naissance des princes et des grands, celle de sa Souveraine ne fut pas seulement remarquée par lui. Mais, m. f., rassurez-vous. Quand le monde saura qui est celle qui vient d'arriver à la vie, ce ne sera pas seulement de la joie, mais une explosion d'enthousiasme, et chaque année l'univers célébrera comme une grande fête celle qui nous rappelle la naissance de Marie. C'est qu'en effet le genre humain a lieu de se réjouir aujourd'hui. Si l'ange Gabriel a pu dire du Précurseur Jean-Baptiste que sa naissance ferait le bonheur de beaucoup, on peut le dire à plus forte raison de Marie. C'est elle qui fut annoncée dès l'origine du monde, quand Dieu, riche en bonté, daigna relever par la promesse d'un Rédempteur l'espérance de l'homme tombé. C'est la femme qui se trouve à l'origine des révélations divines et qui apparaît comme le point de mire des perpétuelles embûches de Satan. C'est elle la puissante Reine qui, au temps marqué pour la victoire, doit écraser la tête du serpent maudit. C'est elle que, durant l'antique Alliance, les patriarches ont désirée, c'est elle que les prophètes ont chantée comme la mère du salut et de la délivrance. C'est elle qui nous est présentée sous la figure des plus grandes illustrations du peuple de David.

La voici qui paraît aujourd'hui. Depuis Adam les ténèbres du péché pesaient lourdement sur la terre, et les hommes y vivaient plongés dans la nuit la plus épaisse. Le jour va commencer, car nous voyons poindre l'aurore. Lorsque l'aurore paraît, la nature semble se réjouir, les fleurs s'entr'ouvrent, les oiseaux chantent, c'est la vie qui reprend. Marie c'est l'aurore de la grâce illuminant le monde, elle annonce le plein soleil qui sera Jésus-Christ, le Sauveur venu pour détruire le péché, source de toutes nos infortunes. La naissance de Marie, c'est le règne de la justice, de la liberté, qui commence. Demain nous vivrons dans la grande lumière des enfants de Dieu, réjouissons-nous.

Oui, c'est fête aujourd'hui sur notre pauvre terre, et les vivants ne sont pas les seuls à la célébrer. Les justes morts depuis le commencement du monde attendent dans les limbes Celui qui doit les conduire au Paradis. N'ont-ils pas dû tressaillir d'allégresse, eux aussi, quand un rayon de cette aurore a pénétré leur demeure ? Marie c'est pour eux le commencement de Jésus et demain Jésus, brisant les portes de leur séjour, viendra leur annoncer la délivrance et les inviter à monter au Ciel.

C'est donc partout que la joie éclate à la naissance de la Sainte Vierge. Dans ce concert universel je n'entends qu'une voix discordante, celle du démon. C'est son ennemie qui se dresse devant lui. Pour la première fois il se prend à trembler, il frémit de rage, mais sa rage est impuissante. Il se prépare à la lutte, mais ses efforts n'aboutiront qu'à faire ressortir le triomphe définitif de Celle qui doit lui écraser la tête.

* *

Comme ils avaient le sens chrétien, vos ancêtres qui ont placé cette paroisse sous le Patronage de Marie et qui parmi ses mystères ont choisi celui de sa Nativité ! Il nous est agréable de constater qu'en cela ils ont eu beaucoup d'imitateurs, car je ne sais pas de fête patronale plus populaire et plus répandue que celle-ci dans nos régions. Vous succédez à des générations qui se sont fait une gloire d'honorer la Sainte Vierge. Vous vivez sur une terre où sa dévotion a toujours fleuri. Ne laissez pas se perdre cette précieuse tradition de piété. Je parlais tout à l'heure de vos inquiétudes sur l'avenir de vos enfants. Recommandez-les, consacrez-les à Celle qui fut une enfant parfaite, apprenez-leur le chemin de son autel, et de bonne heure habituez-les à s'agenouiller devant son image. Vous mériterez ainsi qu'ils fassent un jour votre bonheur. Et vous pourrez en des jours plus heureux que ceux d'ici-bas répéter l'antienne de l'Eglise : « Votre Nativité, ô Vierge, a annoncé la joie au monde tout entier. » Ainsi soit-il.

CINQ MINUTES D'EVANGILE

XLIV

16e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

La sanctification du dimanche

« Est-il permis de guérir un homme le jour du sabbat ? » demandait Notre-Seigneur aux Pharisiens. La réponse ne pouvait être difficile pour des hommes de bonne foi. Mais les Pharisiens ne s'embarrassaient guère de bonne logique quand il s'agissait de contredire Notre-Seigneur.

Cependant leur minutieuse observation du précepte peut nous servir d'enseignement, en nous rappelant l'importance de *la sanctification du jour du Seigneur*. Nous verrons 1° que Dieu s'est toujours réservé un jour de la semaine, et 2° comment il faut sanctifier le dimanche.

I

La loi qui consacre à Dieu un jour de chaque semaine remonte à l'origine du monde. Toujours il y eut un jour de repos. Toujours l'homme a compris qu'il existe une obligation pour toute créature raisonnable de consacrer à Dieu quelque portion du temps qu'il tient de sa libéralité. Admettre que nous puissions parcourir toute une vie sans en donner une partie à la louange de Celui de qui nous l'avons reçue, et qui nous la conserve à chaque instant par une sorte de création continuée, a toujours révolté la raison.

Dans l'ancienne Loi, le jour du Seigneur était le samedi ou sabbat, qui signifie repos, en mémoire du mystérieux repos du Dieu créateur après l'œuvre des six jours. Dans la Loi nouvelle, les apôtres ont substitué au dernier jour de la semaine le premier,

au sabbat le dimanche, parce que c'est le jour où Jésus-Christ est ressuscité et aussi parce que ce même jour le Saint-Esprit, par une création plus merveilleuse que la première, a renouvelé la face de la terre le dimanche de la Pentecôte.

Telle est la dignité du dimanche, qui rappelle tout à la fois la création, la résurrection de Jésus-Christ et la descente du Saint-Esprit.

II

La sanctification du dimanche comprend deux parties : d'abord l'abstention de tout travail pénible, ensuite la pratique d'actes de religion.

1. Contre l'abstention de tout travail on propose souvent cette objection : on se nourrit tous les jours, donc il faut travailler tous les jours. Le saint Curé d'Ars répondait que si nous travaillons le dimanche, nous volons le bien de Dieu, et que le bien mal acquis ne profite jamais.

En effet, pour que le travail profite, il faut travailler de moitié avec Dieu, à qui obéit toute la nature. Voyez plutôt : le vigneron travaille le dimanche, mais le phylloxéra dévore sa vigne ; l'agriculteur travaille le dimanche, mais la gelée, la grêle, l'orage, la sécheresse sont les moissonneurs de ses champs ; l'ouvrier travaille le dimanche, mais des maladies, causées par le surmenage, l'arrêtent sur un lit de douleur. Le salaire gagné le dimanche, concluait le Curé d'Ars, troue le sac dans lequel on le met. Personne ne s'enrichit en transgressant le jour du Seigneur.

2. En second lieu, il faut faire des actes de religion.

Le premier est l'assistance à la messe. Rien, si ce n'est la nécessité absolue, ne doit nous empêcher d'y assister. Le général Lamoricière était en exil à Bruxelles ; un jour, Thiers arrivant de Paris lui écrivit pour le prier de venir le trouver le lendemain dimanche à sept heures. « Je vais à Waterloo, disait-il, j'ai besoin de vous pour m'expliquer la bataille dont je dois écrire l'histoire. » Lamoricière répondit : « Je serai chez vous demain, non à sept heures, mais à huit, car à sept heures je vais à la messe. »

Mais ce n'est pas le seul acte de religion que nous devons accomplir ; car le dimanche appartient à Dieu tout entier. Dans l'après-midi, il est bon de se livrer à quelques œuvres de charité, à des lectures religieuses, soit dans un Catéchisme développé, soit dans la Vie des Saints ou dans l'Evangile, l'Evangile où sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus disait puiser tout ce qui était nécessaire à son âme.

* *

Une fois que le dimanche a été ainsi sanctifié, la religion nous permet et même nous recommande d'honnêtes délassements. Le sentiment du devoir accompli nous les rendra pleins de douceur et de charme. Ils seront le prélude des joies qui attendent dans l'éternelle quiétude des cieux les fidèles observateurs des commandements.

XLV

17e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

Comment adorer Dieu

Parmi les ennemis du Sauveur, les plus acharnés étaient les Pharisiens et les Saducéens. Or, un jour que Jésus-Christ avait réduit au silence les Saducéens, à propos de la résurrection des morts, les Pharisiens se concertèrent pour l'embarrasser.

La question qu'ils ont préparée est adroite : « Maître, quel est le plus grand commandement ? » Les Docteurs, en effet, n'étaient pas d'accord sur ce point. Les uns disaient : Le plus grand commandement c'est d'observer le sabbat ; les autres : C'est d'offrir des sacrifices ; et certains donnaient la préférence à la circoncision. Si donc Jésus se prononçait en faveur d'un précepte, ses ennemis se promettaient bien de l'attaquer au sujet des deux autres.

La réponse précise et inattendue de Jésus confondit le rusé docteur qui parlait au nom du groupe de ses amis : « Le plus grand commandement est celui-ci : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit ; et le second lui est semblable : Tu aimeras le prochain comme toi-même. » Toute la loi et les prophètes sont contenus dans ces deux préceptes, comme un arbre est enfermé dans un germe.

Fixons notre attention sur le seul premier précepte.

Que nous devions aimer Dieu, personne ne nie cette vérité : n'est-il pas notre Créateur, notre Conservateur, notre Rédempteur ? Mais *comment devons-nous l'aimer ?* C'est à cette question que répond l'évangile d'aujourd'hui.

Nous devons aimer Dieu de toute notre âme, de tout notre cœur, de tout notre esprit. Ces synonymes accumulés reviennent à dire, selon la belle parole de S. Augustin et de S. Bernard, que « la mesure d'aimer Dieu, c'est de l'aimer sans mesure. » Nous l'aimerons sans mesure 1° si nous accomplissons *sa volonté*, 2° *toute* sa volonté.

I

Celui qui aime Dieu se plaît à faire sa volonté. « *Si diligitis me, mandata mea servate,* » dit le Maître, et l'apôtre bien-aimé, S. Jean, nous le répète de sa part : « La charité consiste à marcher dans la voie des préceptes. *Non diligamus verbo, sed opere et veritate.* Celui qui prétend connaître Dieu sans observer sa loi, s'illusionne. *Qui dicit se nosse Deum et mandata ejus non custodit, mendax est, et veritas in eo non est.* »

Nous devons donc aimer la loi de Dieu par-dessus toutes choses, plus que les plaisirs et que la faveur du monde, plus que la vie même. Tel a été l'amour des saints.

Hélas ! pour un grand nombre d'hommes, Dieu est un étranger. Ils ne pensent jamais à lui, ils agissent, ils parlent, ils vivent comme si Dieu n'existait pas. Tout les charme : une fleur, le mouvement gracieux d'un animal, le chant d'un oiseau, un corps où demain la maladie accomplira son œuvre et la mort ses ravages. Dieu seul est le grand oublié.

Et nous-mêmes, nous conduisons-nous envers Dieu comme des enfants qui l'aiment ? Nous sommes tous prêts à donner notre vie pour Dieu, parce que nous savons bien que personne ne nous demandera ce sacrifice ; mais sommes-nous prêts à fuir une compagnie suspecte, une liaison, une amitié nuisible à notre foi, une lecture dangereuse ? Sommes-nous prêts à pousser l'héroïsme jusqu'à nous lever un quart d'heure plus tôt pour ne pas manquer la messe ?

II

Nous devons accomplir non seulement la volonté de Dieu, mais *toute* sa volonté, car on ne peut être en même temps l'ami et l'ennemi de quelqu'un.

Comme on se fait facilement illusion ! On dit : Je prie tous les jours, je ne fais de tort à personne, je fais l'aumône ; donc je suis en règle. — Mais il est hautain et dur envers ses inférieurs.

Un autre est doux, bienveillant, sympathique, c'est une bonne pâte. — Mais il a sa religion à lui, n'assiste jamais à la messe, et quand arrive l'époque de la perception du Denier du culte, il cherche un moyen délicat de réduire sa générosité.

Un troisième est bien religieux, aumônier, doux, chaste ; mais il est gravement médisant et calomniateur.

Souvent, m. f., nous pratiquons une *partie* des volontés de Dieu, celle qui nous plaît, qui revient le mieux à notre naturel. Mais comme nous ne pratiquons pas *toute* la volonté de Dieu, nous ne pouvons pas dire que nous aimons Dieu par-dessus toutes choses. Nous nous aimons d'abord nous-mêmes, Dieu ensuite, Dieu tout de même.

Ah ! que le bon chrétien est différent ! Il n'aime pas toujours Dieu d'une manière *sensible* et chaude. Son apparente froideur peut provenir d'un tempérament flegmatique, de la fatigue physique, d'une tension d'esprit à laquelle l'oblige son devoir d'état, d'une nouvelle accablante, que sais-je ? mais il aime toujours Dieu *tendrement*. Chaque fois que le souvenir sacré se présente à son esprit, sa volonté s'élance dans une offrande totale, et sa prière, tout spontanément, monte droit vers le ciel, comme la fumée de l'encens.

Dans ses chants inspirés David s'écrie : « O Dieu, ô mon Dieu,... mon âme a soif de vous, et combien ma chair aussi est altérée de vous ! » Ainsi, dit sur ce texte un savant interprète, l'être entier du psalmiste, même sa chair, participe aux sentiments de son âme.

* *

M. f., ne soyons jamais de ceux qui se partagent entre le Créateur et la créature. Ne nous rendons pas coupables de rapine envers Dieu. « Vous boitez des deux pieds, » disait le prophète Elie à ses contemporains, qui couraient des autels de leurs pères aux autels des idoles. Dieu veut notre être tout entier : corps et âme ; donnons-nous à lui et prions-le d'augmenter son amour dans nos âmes. Ainsi soit-il.

AUX ENFANTS DE MARIE

XXII

L'HUMILITÉ

De toutes les vertus la plus précieuse est l'humilité. Elle est comme l'arome qui conserve les autres, et là où sa présence fait défaut, il n'y a souvent dans une pratique chrétienne que des dehors trompeurs, des apparences ; tout au plus revêt-elle une valeur amoindrie.

I

L'humilité consiste à nous bien pénétrer de la connaissance de nous-mêmes. Notre corps, qu'est-ce ? Un amas de poussière destinée à se confondre un jour avec celle de la terre. Qu'il ait pour un instant la santé, la force, la beauté, je le veux bien, mais que tout cela représente peu de chose ! Une santé menacée chaque jour par mille accidents, une force à la merci de telle ou telle maladie qui peut l'abattre sur l'heure, une beauté fragile, éphémère comme l'herbe des prairies. Notre âme, qu'est-ce encore ? une puissance sujette à l'erreur, entraînée vers le mal, incapable de triompher complètement de ses assauts. Aussi bien, un rouage qui se brise ou se fausse dans notre organisme suffit pour priver de la raison, du jour au lendemain, l'esprit le plus pondéré. Un simple regard jeté sur tout ce qui fait le tissu de notre existence nous en montre donc l'infirmité et la faiblesse.

Il en va de même dans l'ordre surnaturel. En fait de vertu et de mérite, sans le secours de la grâce divine, une bonne pensée, une inspiration sainte sont au-dessus de nos forces. Si dans tout ce que nous accomplissons de juste, de sage, de conforme au devoir, il y a bien la part de notre volonté libre, Dieu cependant agit plus que nous : sa grâce est la force motrice de nos énergies surnaturelles, et dès qu'elle nous abandonne nous devenons impuissants à produire un acte de vertu.

Combien il est facile de se frapper la poitrine et de baisser les yeux quand on sait sa misère ! Or l'humilité n'est pas autre chose que la connaissance intime de notre faiblesse, de notre néant : ce que nous sommes n'est que cendre et poussière, et de quoi peut s'enorgueillir la cendre et la poussière, *quid superbit terra et cinis ?* Aussi une âme humble ne s'offense de rien ; quoi qu'on fasse ou quoi qu'on dise, on la traite toujours mieux qu'elle ne mérite ; s'estimant inférieure aux autres, elle ne blesse jamais personne, mais elle a pour tous délicates attentions et prévenances.

II

L'humilité apparut pour la première fois sur la terre, et dans toute sa splendeur, avec Jésus-Christ, lorsque le Sauveur accepta de revêtir les pauvres livrées de la nature humaine. Dans les abaissements de la crèche comme dans les humiliations du Calvaire, il a bien réalisé cette parole : « Apprenez de

moi que je suis doux et humble de cœur » (Matth., XI, 29). Un jour même, on le verra prosterné devant Judas pour lui laver les pieds, et, un autre jour, conduit à travers les rues de Jérusalem avec des habits d'opprobre. Il s'anéantira jusqu'à perdre dans le mystère de la croix tout éclat, toute beauté, même l'apparence humaine, jusqu'à se rendre semblable à un lépreux : c'est le prophète qui emploie ce terme (Is., LIII, 4).

A la suite de Notre-Seigneur, les plus grands saints, et au premier rang la T. S. Vierge, étaient des humbles. Ils savaient toujours se tenir à l'écart et s'effacer. Les saints dont la vie ressemble par tant de côtés à la nôtre, ne sont montés aux cimes de la perfection que parce qu'ils consentaient à être oubliés dans la mesure qui plaisait à Dieu ; et, dans l'humiliation, ils devenaient encore plus simples, plus purs, plus aimants.

Nous devons les imiter. Beaucoup possèdent seulement l'ombre, l'apparence de l'humilité. On mettra à faire un peu de bien toute sa complaisance ; on aura toute la peine du monde à s'avouer coupable. « C'est le serpent qui m'a trompé ! » Ce mot prononcé au paradis terrestre, on ne cesse de le répéter. Combien peu se frappent la poitrine, s'humilient et disent : J'ai péché ! Avons-nous à lutter contre les répugnances de la nature, contre les dégoûts de l'amour-propre, ne craignons pas de faire acte d'humilité, pour cela il suffira de nous mettre quelquefois en présence de notre misère. Si Dieu nous donne de multiplier nos mérites par une grande activité surnaturelle, souvenons-nous, pour en tirer une leçon salutaire, que « plus un arbre est chargé de fruits, plus il abaisse ses branches ».

Il est facile de se nourrir d'amour-propre jusque dans l'expression de sa piété, tandis que nous serions toujours humbles si nous savions vivre dans le sentiment de notre infirmité personnelle. Encore une fois, pourquoi nous enorgueillir ? Nous sommes tous formés de la même boue, de la même poussière ; nous avons donc autre chose à penser qu'à des vanités d'une heure : il nous faut bien plutôt demander pardon, nous humilier devant Dieu, et imiter le divin Maître. En nous ouvrant son cœur, sanctuaire de tout amour, pour nous en découvrir les profondeurs mystérieuses, il nous a dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ! » Chère et divine parole, qui nous en apprend plus sur l'humilité que tous les discours ! Après ces mots, on pourrait fermer l'Evangile, car ils le renferment tout entier. Et si nous les comprenons bien, nous saurons nous tenir modestes et humbles, toujours soumis à Dieu, sans même lui dire : Où me menez-vous ?

* *

Si vous me demandez quelle est la première vertu, je vous répondrai : l'humilité ; et si vous me le demandez dix fois, cent fois, je vous répondrai toujours : l'humilité. Vertu précieuse, mais vertu rare, que l'on trouve pour soi-même difficile, que l'on aime à voir chez les autres ! Exerçons-nous à la pratiquer. Ne soyez pas de ces jeunes filles difficiles, exigeantes, qui voudraient que tous, même leurs parents, fussent à leurs ordres ; mais répétons souvent cette prière : « Jésus, doux et humble de cœur, faites que mon cœur devienne semblable au vôtre ! »

SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

XI

ENTRÉE AU CARMEL

Thérèse rentra à Lisieux à la fin de novembre. Sa première visite fut pour le Carmel. La Prieure lui recommanda d'écrire à l'évêque de Bayeux ; ce qu'elle fit aussitôt, car elle voulait fermement entrer au Carmel pour le 25 décembre. Elle attendit vainement la réponse et pour elle la fête de Noël fut triste : « Jésus dormait encore », écrit-elle.

Cependant Mgr Hugonin ne l'avait pas oubliée ; il réfléchissait sur cette admission à un âge si tendre. Il prit enfin une décision favorable, qu'il notifia à la Mère Prieure par une lettre datée du 28 décembre, en la fête des Saints Innocents : il autorisait l'entrée immédiate. Mais la Supérieure du Carmel jugea à propos de la différer jusqu'après Pâques. « Thérèse alors, dit Benoît XV, aurait pu se prévaloir de la parole du Pontife Léon XIII lui intimant « de faire ce que lui diraient ses supérieurs », car parmi ces supérieurs elle considérait avant tout son évêque. Mais cette insistance pour atteindre son but, bien que légitime, laisserait croire que Thérèse s'appuyait sur des arguments humains ; sa confiance alors en paraîtrait diminuée, et son abandon moins complet. Elle préféra donc ne pas se révolter devant cette nouvelle déception et continua à se maintenir paisible, dans la persuasion que Dieu donne en temps opportun leur récompense à ceux qui se fient en lui. »

Mais tout d'abord elle fut vivement contrariée. Puis le démon lui suggéra qu'elle devait ne point se gêner et mener pendant ces trois mois une vie moins réglée et plus abandonnée au monde ; mais Dieu « lui fit comprendre le bienfait de ce temps qui lui était offert », et elle résolut de l'employer à briser sa volonté en retenant une parole de réplique, ou en rendant de petits services autour d'elle sans les faire valoir. C'est par la pratique de « ces petits riens » qu'elle grandit dans l'abandon, l'humilité, et qu'elle se prépara à devenir bientôt la fiancée du Christ.

Le lundi 9 avril 1888, on célébrait au Carmel la fête de l'Annonciation, remise à cause du Carême. C'est ce jour-là qui fut choisi pour l'entrée de Thérèse dans la pieuse maison de Lisieux ; c'est ce jour-là qu'elle dit avec ferveur son *Ecce ancilla Domini*, « Voici la servante du Seigneur ! »

Le matin, elle jette un dernier regard sur les Buissonnets, qu'elle ne reverra plus, fait ses adieux à la maison peuplée de tant de chers souvenirs, et, sans pleurer, s'en va avec son père au Carmel. Elle entend la messe dans la chapelle, et y communie entourée des siens, qui ne peuvent comprimer leurs sanglots. Mais elle demeure ferme et dans une

grande paix. Très émue toutefois, elle va frapper à la porte de clôture. Son père, ses sœurs, ses parents la suivent. Elle les embrasse tous et se met à genoux pour recevoir la bénédiction de son père. Le vieillard s'agenouille lui-même et la bénit en pleurant. Mais dans ses pleurs il n'y a pas de regrets, et c'est avec une joie spirituelle profonde qu'il offre à Dieu sa dernière fille, qui est à peine au printemps de sa vie. Enfin les portes du Carmel se ferment sur elle, et elle se trouve au milieu d'une famille nouvelle, très tendre et très douce, qui l'accueille avec une inexprimable affection.

Tout la ravit dans le monastère : le bonheur d'obéir, qui rend les responsabilités légères ; la cloche, qui lui paraît la voix d'un ange appelant à la prière, au travail, au devoir ; sa petite cellule où elle est seule avec Dieu, où elle ne cesse de répéter, dans sa félicité intime : « Maintenant je suis ici pour toujours ! »

Mais quel nom prendrait-elle ? Le matin de sa Première Communion elle se le demandait déjà. Elle savait qu'il y avait une sœur qui portait le nom de Thérèse de Jésus. « Cependant, dit-elle, mon beau nom de Thérèse ne pouvait m'être enlevé. Tout à coup je pensai au petit Jésus que j'aimais tant, et je me dis : Oh ! que je serais heureuse de m'appeler Thérèse de l'Enfant-Jésus ! » Or, sans que la petite communiante eût exprimé son désir, il arriva qu'ensuite, dans une conversation, la Mère Prieure lui dit : « Quand vous viendrez parmi nous, ma chère petite fille, vous vous appellerez *Thérèse de l'Enfant-Jésus.* »

C'est en effet le nom qui lui fut donné, qu'elle gardera devant les hommes et qui est chanté au ciel par les anges.

Son départ fut une grande épreuve pour son père, qui l'annonça ainsi le lendemain à l'un de ses amis : « Thérèse, ma petite reine, est entrée hier au Carmel. Dieu seul peut exiger un tel sacrifice ; mais il m'aide si puissamment qu'au milieu de mes larmes mon cœur surabonde de joie. »

Ainsi cet homme qui paraissait offrir sa fille à Dieu de gaîté d'âme, en réalité accomplissait un sacrifice qui lui brisait le cœur. Ce sont là les mystères de la foi, complètement ignorés du monde, mystères de douleur profonde et de consolations divines.

* *

Thérèse trouva la vie religieuse « telle qu'elle se l'était figurée, » dit-elle. « Aucun sacrifice ne m'étonna, et pourtant mes premiers pas ont rencontré plus d'épines que de roses. » Dieu lui envoya d'abord l'épreuve d'une grande sécheresse intérieure, cette dure épreuve qui tourmente presque tous les saints, et qui est nécessaire afin de procurer la vertu la plus précieuse dans les communautés : le détachement. Elle se mettait en présence de Dieu, elle lui parlait, elle exposait au Bien-aimé ses misères et son amour, et elle ne recevait pas même l'aumône désirée d'une réponse. Cette « sécheresse amère était son pain quotidien ». Son humilité ne lui permettait pas de se plaindre, mais comme elle souffrait !

De plus, pour la former au renoncement, à l'humilité, par les humiliations, la Mère Prieure saisissait toutes les occasions pour lui faire quelque reproche. Elle l'accusait publiquement de lenteur, de peu de dévouement dans les offices. La jeune postulante n'était guère expérimentée en tout ce qui regardait le côté matériel, parce qu'elle n'avait pas eu de mère pour l'élever. Elle ne voyait pas ce que les autres voyaient, elle ne comprenait pas la manière de se corriger de ses défauts ; les humbles détails qui donnent un si bon air à une communauté religieuse lui échappaient, et la Prieure ne manquait pas de relever ses négligences. Un jour que Thérèse avait laissé dans le cloître une toile d'araignée, la Supérieure lui dit sévèrement devant toute la communauté :

— On voit bien que nos cloîtres sont balayés par une enfant de quinze ans ! C'est une pitié ! Allez donc ôter cette toile d'araignée, et devenez plus soigneuse à l'avenir !

Plus tard elle remerciait la clairvoyante Prieure qui lui avait donné une si forte éducation. « Que serais-je devenue, écrit-elle, si, comme le croyaient les personnes du monde, j'avais été le joujou de la communauté ? Peut-être au lieu de voir Notre-Seigneur en mes Supérieures, n'aurais-je considéré que la créature, et mon cœur, si bien gardé dans le monde, se serait attaché *humainement* dans le cloître. »

Enfin, dans ses directions elle voulait s'ouvrir, et elle y éprouvait une difficulté extrême, augmentée encore par ces réprimandes continuelles. Elle ne savait pas exprimer ce qui se passait en elle, et « ses directions devenaient un supplice ».

Elle eut le bonheur de revoir, deux mois après son entrée, le P. Pichon, de la Compagnie de Jésus, à qui l'année précédente elle avait confié ses désirs de vie religieuse. Elle raconte qu'elle lui fit une confession générale, et le religieux lui dit : « En présence de Dieu, de la Sainte Vierge, des Anges et de tous les saints, je déclare que vous n'avez jamais commis un seul péché mortel. Remerciez le Seigneur de ce qu'il a fait pour vous gratuitement, sans aucun mérite de votre part. » Cette assurance la remplit de joie et lui rendit la paix.

Le P. Pichon, devinant et comprenant ses souffrances intimes, ajouta : « Mon enfant, que Notre-Seigneur soit toujours votre Supérieur, et votre Maître des novices. »

Elle garda précieusement cette parole. Elle travaillait, sans y arriver tout d'abord, à obtenir l'ouverture de cœur. Or le P. Pichon fut envoyé au Canada ; elle se trouva seule, réduite à ne recevoir de lui qu'une lettre par an. Alors elle se tourna vers « le Directeur des directeurs », et sa sœur, la Mère Agnès de Jésus, lui apprit à considérer la Sainte Face, le visage douloureux du céleste Epoux, et elle puisa dans cette dévotion des trésors d'humilité et de mépris d'elle-même, à l'exemple du Sauveur qui a voulu pour lui-même tant de sanglantes humiliations.

XII

LA PRISE D'HABIT

La cérémonie de la prise d'habit fut fixée au 10 janvier 1889. Thérèse, qui avait une prédilection pour la neige, « la première parure dont ses yeux d'enfant avaient vu la terre embellie, » désirait beaucoup que ce jour-là la nature revêtît, comme elle, sa parure blanche. La neige, pour elle, était le symbole de la pureté immaculée, de la virginité ; et avec cette simplicité qui caractérise l'enfance spirituelle, elle avait demandé au divin Epoux de lui octroyer cette faveur ; mais la température très douce rendait cet espoir irréalisable.

Elle brûlait de se donner entièrement et sans réserve à Jésus-Christ. « Placée sous le patronage de l'Enfant Jésus, dit le pape Benoît XV, ce nouveau titre avait été pour elle un stimulant à s'abandonner de plus en plus au Seigneur. L'enfant de Bethléem se révélait à elle dans les bras de sa très sainte Mère, docile et prêt à se faire porter de Bethléem en Egypte et d'Egypte à Nazareth. A son tour Thérèse se plaçait entre les bras de la sainte Règle du Carmel, se laissant guider en tout par l'obéissance religieuse. » Elle voyait Jésus à Nazareth occupé à tous les travaux que lui prescrivait S. Joseph, soumis aux ordres de ceux qui représentaient l'autorité du Père céleste. « A son exemple elle exécutait avec empressement tout ce qu'il lui était commandé par sa Prieure et par sa maîtresse du noviciat ; elle le faisait parfaitement, sans plainte ni observations. Elle semblait n'avoir plus de volonté propre. Cette imitation des vertus de l'enfance du Sauveur fut si admirable en la jeune Carmélite que si le nom de l'Enfant-Jésus ne lui eût été providentiellement échu, ses sœurs auraient dû le lui décerner. »

Elle était innocente, pure et docile comme ces enfants que Jésus aimait à prendre dans ses bras ; aussi ce jour devait-il être pour elle un jour sans nuages spirituels.

Son père était à la porte de clôture. Bien qu'il eût subi une double attaque de paralysie, il paraissait en pleine santé et le bonheur rayonnait sur son visage. Quand la porte s'ouvrit pour laisser passer Thérèse, vêtue d'une superbe robe de velours blanc, comme une fiancée, la fiancée du Christ, il s'avança vers elle, des larmes dans les yeux, et la pressa sur son cœur en disant : « La voilà donc, ma petite reine ! » Puis il lui offrit le bras et la conduisit lui-même à l'autel.

Une fois la cérémonie terminée à l'église, au moment où Thérèse remit le pied dans la clôture, elle regarda une statue de l'Enfant-Jésus, qui se trouvait dans le cloître et qu'elle ornait elle-même tous les jours, et qui lui souriait parmi les fleurs et les lumières. Puis elle jeta les yeux vers le préau : il était tout couvert de neige ! Le céleste Fiancé, comblant ses désirs, avait étendu sur le jardin, sur la nature en fête, un immense tapis blanc. « Quelle délicatesse de Jésus ! Comblant les désirs de sa petite fiancée, il lui donnait de la neige ! Quel est donc le mortel, si puissant soit-il, qui puisse en faire tomber du ciel un seul flocon pour charmer sa bien-aimée ? »

Ce qui se passa entre elle et l'Enfant-Jésus, dont elle était si fière de porter le nom, et dont l'Eglise célébrait le mois gracieux, elle ne l'a pas révélé. Ce sont des mystères de virginité, de sacrifice et d'amour que la terre ne comprendrait pas et que d'ailleurs aucune langue humaine ne saurait exprimer.

A la fin de la cérémonie, Mgr Hugonin qui la présidait entonna le *Te Deum*. Un prêtre fit remarquer que ce cantique ne se chantait qu'à la profession ; mais l'évêque ordonna de le continuer jusqu'au bout, pour que la fête fût complète. Puis il entra à la communauté et se montra d'une grande bonté pour la jeune religieuse. Il rappela la visite à Bayeux, fit allusion en souriant *aux cheveux relevés*, et s'étendit sur le voyage de Rome. Puis il la bénit avec une grande affection. Ce fut pour elle une autre journée de paradis.

Mais celui qui était le plus heureux encore, c'était le père de Thérèse, d'autant que ce jour-là sa fille Céline lui confia qu'elle aussi abandonnerait plus tard le monde pour le Carmel. Il lui dit dans un transport de joie :

— « Viens, allons ensemble devant le Saint-Sacrement remercier le Seigneur des grâces qu'il accorde à notre famille, et de l'honneur qu'il me fait de se choisir des épouses dans ma maison. Oui, le bon Dieu me fait un grand honneur en me demandant mes enfants. Si je possédais quelque chose de mieux, je m'empresserais de le lui offrir. »

* *

Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus avait laissé à la maison ses deux sœurs, Céline et Léonie. Déjà elles n'étaient plus du monde, tout en vivant dans le monde. Céline venait de prendre sa décision, mais elle ne viendra au Carmel que cinq ans après, avec le nom de Sœur Sainte-Geneviève de Sainte-Thérèse. Léonie, qui était entrée aux Clarisses, était revenue chez son père, parce que l'Ordre était trop austère pour sa santé délicate ; elle sera reçue plus tard à la Visitation de Caen, et prendra le nom de Sœur Françoise-Thérèse.

C'étaient deux belles âmes. Ne pouvant voir leur sœur, la nouvelle Carmélite, autant qu'elles le désiraient, elles lui écrivaient des lettres admirables de foi et de résignation. Céline venait souvent au parloir : « Ah ! loin de nous séparer, écrit sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, les grilles du Carmel nous unissaient plus fortement ; les mêmes pensées, les mêmes désirs, le même amour de Jésus et des âmes nous faisaient vivre. Jamais un mot des choses de la terre ne se mêlait à nos conversations. Comme autrefois aux Buissonnets, nous plongions non plus nos regards, mais nos cœurs, par delà les espaces et les temps, et, pour jouir bientôt d'un bonheur éternel, nous choisissions ici-bas la souffrance et le mépris. »

« Mon désir de souffrance était comblé, » ajoute-t-elle. En effet, ses aridités spirituelles augmentaient qui sont l'apanage des plus saintes âmes. Dieu le veut ainsi, de peur qu'elles n'oublient que nous

sommes toujours ici-bas dans la vallée des larmes et que nous n'y cherchions notre paradis. Il faut toujours travailler, mériter, nous hâter vers le but, avec le désespoir de le voir toujours fuir plus loin devant nous. L'âme ainsi se façonne à la résignation, au labeur incessant ; elle s'habitue à regarder le ciel, même fermé, où elle voit Dieu par la foi, par l'espérance ; et malgré toutes ces tribulations intérieures elle est, comme la petite sœur Thérèse, « la plus heureuse des créatures. »

La jeune fiancée du Christ n'était donc pas comblée de faveurs spirituelles. Elle se compare à la petite balle que les enfants se renvoient en jouant. C'était Jésus qui la jetait, la reprenait et jetait à son gré, et elle se laissait faire avec la joie de l'obéissance.

L'année s'écoulait de ses douces fiançailles, et elle se réjouissait de faire sa profession, qui l'élèverait au rang d'épouse. Or, à la fin de 1889, quand elle croyait toucher au terme de ses désirs, la Mère Prieure vint lui dire qu'elle ne devait pas songer à faire profession, car le Supérieur ecclésiastique s'y opposait formellement. Il est vrai qu'elle n'avait pas encore dix-sept ans : il était donc raisonnable d'attendre. Mais elle trouva d'abord que le sacrifice était dur. Alors elle analysa ses sentiments intimes et découvrit, dans une oraison, que, dans son vif désir de prononcer ses vœux, il pouvait se glisser quelque amour-propre. Elle se dit aussi que son âme n'était point suffisamment parée pour les noces divines, et elle fit à Jésus-Christ cette touchante prière : « Je ne vous demande plus de faire profession, j'attendrai autant que vous le voudrez ; seulement, je ne pourrai souffrir que, par ma faute, mon union avec vous soit différée. Je vais donc mettre tous mes soins à me faire une robe enrichie de diamants et de pierreries de toutes sortes. Quand vous la trouverez assez riche, je suis sûre que rien ne vous empêchera de me prendre pour épouse. »

Elle attendit encore huit mois, jusqu'au 8 septembre 1890. Elle employa ce temps précieux surtout à faire des actes de vertu cachés, totalement inconnus des sœurs, mais agréables à Dieu parce qu'ils étaient accomplis pour Lui seul. Elle se fortifia aussi dans l'exercice du vœu de pauvreté. Elle aimait les objets fins, les vases artistiques, les choses soignées ; elle comprit que cette complaisance n'était point conforme à la pauvreté, qui aide surtout à la perfection du détachement ; elle rechercha les objets les plus laids, les plus incommodes, ceux que tout le monde rebutait. Elle avait dans sa cellule une petite cruche gracieuse ; elle fut remplacée par une autre vilaine et ébréchée. Chacun de ces actes était, aux yeux du céleste Fiancé, un diamant, une parure pour sa virginale robe de noces.

XIII

LA PROFESSION

Sa retraite de profession fut affligée de sa sécheresse d'âme ordinaire, mais elle sentit que Jésus agissait mystérieusement au fond de son cœur, et lui inspirait ce qu'il voulait d'elle en ce moment. Elle s'y conformait religieusement, et apportait toute sa volonté à suivre les impulsions de la grâce.

Une grande faveur lui était réservée pour le dernier jour de la retraite : elle reçut, par l'entremise du Frère Siméon, de Rome, la bénédiction du pape Léon XIII. Si le Pontife se souvint de l'enfant qui lui avait demandé d'entrer au Carmel à quinze ans, et qui avait insisté naïvement, en disant : « Très Saint Père, si vous disiez *oui*, tout le monde voudrait bien », il dut la bénir avec une affection toute particulière, et se réjouir de son entrée au Carmel, ainsi que de sa profession à moins de 18 ans. Cette bénédiction lui fut bien précieuse, dit-elle : « Elle m'aida certainement à passer la plus furieuse tempête de toute ma vie. »

En effet, pendant la pieuse veille qui précéda le 8 septembre, sa vocation lui apparut tout à coup comme un rêve, une illusion, une imagination sacrilège, auxquels il n'était que temps de renoncer. Le démon lui soufflait à l'esprit le découragement, le trouble, l'inquiétude. Il lui disait : « La vie du Carmel n'est pas faite pour toi. Tu n'y es pas appelée, et tu trompes tes supérieurs en leur racontant des chimères. Tu n'as pas la vocation religieuse. Hâte-toi, pendant que tu le peux encore, de retourner dans le monde. » Elle était toute perplexe et bouleversée, plongée intérieurement dans d'épaisses ténèbres. Que faire ?

Mais l'ange des bons conseils veillait aussi auprès d'elle. Il lui suggéra de découvrir aussitôt cette tentation à sa Maîtresse des novices. Thérèse se lève donc, fait sortir celle-ci du chœur, et pleine de confusion elle lui raconte tout. La Maîtresse l'écouta avec bonté et lui montra en souriant que c'était un piège du démon. Cet acte d'humilité fit fuir soudain l'Esprit mauvais. Pour achever son triomphe, elle exposa aussi son état d'âme à la Mère Prieure, qui la rassura de même. Tous ses doutes disparurent ; puis elle éprouva une grande joie, une paix profonde.

Le lendemain, en la fête de la Nativité, « dès le matin, écrit-elle, je fus inondée d'un fleuve de paix et dans cette paix, *qui surpassa tout sentiment*, je prononçai mes saints vœux. Que de grâces n'ai-je pas demandées ! Je me sentais vraiment la « reine », et je profitai de mon titre pour obtenir toutes les faveurs du Roi envers ses sujets ingrats. Je n'oubliai personne, je voulais que ce jour-là tous les pécheurs de la terre se convertissent et que le purgatoire ne renfermât plus un seul captif. »

Elle avait aussi composé cette prière exquise, qui exprimait ce qu'elle désirait pour elle-même, et qu'elle portait sur son cœur : — « O Jésus, mon divin Epoux, faites que la robe de mon baptême ne soit jamais ternie ! Prenez-moi, plutôt que de me laisser ici-bas souiller mon âme par la plus petite faute volontaire ! Que je ne cherche et ne trouve jamais que vous seul ! Que les créatures ne soient rien pour moi, et moi rien pour elles ! Qu'aucune des choses de la terre ne trouble ma paix !

« O Jésus, je ne vous demande que la paix !... La paix est surtout l'*amour* sans bornes, sans limites ! Jésus ! que pour vous je meure martyre !

Donnez-moi le martyre du cœur ou celui du corps... Ah ! plutôt, donnez-les-moi tous deux !

« Faites que je remplisse mes engagements dans toute leur perfection ; que personne ne s'occupe de moi ; que je sois foulée aux pieds, oubliée comme un petit grain de sable ! Je m'offre à vous, mon Bien-Aimé, afin que vous accomplissiez parfaitement en moi votre volonté sainte, sans que jamais les créatures y puissent mettre obstacle ! »

Toute la journée, suivant l'usage, elle garda sa couronne de roses, et le soir elle la déposa aux pieds de la Sainte Vierge. Ainsi qu'elle l'avait demandé, ces roses, symbole de la charité parfaite, ne devaient jamais se flétrir dans son âme virginale, prête à tous les martyrs.

* *

Pendant la retraite, raconte-t-elle à sa sœur Pauline, Mère Agnès de Jésus, le divin Fiancé lui avait demandé dans quel pays elle voulait voyager, quelle route elle désirait suivre : « Je lui ai répondu que je n'avais qu'un seul désir, celui de me rendre au sommet de la Montagne de l'Amour. » Et elle ajoutait : « A tout prix je veux cueillir la palme de sainte Agnès. Si ce n'est par le sang, il faut que ce soit par l'amour. » Elle était bien déjà sur les sommets de l'amour. et elle attendait la cérémonie de la prise de voile du 24 septembre, cérémonie symbolique en usage au Carmel, qui signifierait « qu'elle était morte au monde et que sa vie désormais serait cachée en Dieu avec Jésus-Christ. » Elle s'en réjouissait beaucoup : Mgr Hugonin devait présider, et son père serait là, comme Abraham, pour le sacrifice. Mais l'amour ne va pas sans la souffrance. M. Martin était gravement malade, il ne put venir.

« Tout était prêt pour mes noces, mande-t-elle à Céline le 23 septembre. Cependant ne trouves-tu pas qu'il manquait quelque chose à la fête ? Il est vrai que Jésus avait déjà mis bien des joyaux dans ma corbeille, mais il en manquait un, sans doute, d'une beauté incomparable ; et ce diamant précieux, Jésus me l'a donné aujourd'hui... Papa ne viendra pas demain !... Céline, je te l'avoue, mes larmes ont coulé ; elles coulent encore pendant que je t'écris ; je puis à peine tenir ma plume !

« Tu sais à quel point je désirais revoir notre père chéri. Eh bien ! maintenant je sens que c'est la volonté du bon Dieu qu'il ne soit pas à ma fête. Dieu a permis cela simplement pour éprouver notre amour... Jésus me veut orpheline ; il veut que je sois seule avec Lui seul, pour s'unir plus intimement à moi, et il veut aussi me rendre, dans la Patrie, les joies si légitimes qu'il m'a refusées dans l'exil.

« L'épreuve d'aujourd'hui est une douleur difficile à comprendre. Une joie nous était offerte ; elle était possible, naturelle. Nous avançons la main... et nous ne pouvons saisir cette consolation si désirée ! Mais ce n'est pas une main humaine qui a fait cela, c'est Jésus ! Céline, comprends ta Thérèse ! Et toutes deux acceptons de bon cœur l'épine qui nous est présentée. La fête de demain sera une fête de larmes pour nous ; mais je sens que Jésus sera si consolé ! »

On voit quelle est l'erreur du monde qui se figure que les religieuses au cloître n'aiment pas leur famille. Leur amour est seulement épuré, donc meilleur, plus profond et plus tendre. Quel père fut plus aimé que le père de Thérèse ? quelle fille fut plus vivement affectée de son absence d'aujourd'hui et de sa mort de demain ? C'est un amour ordonné, fondé sur l'amour de Dieu qui doit être aimé au-dessus de tout, un amour puissant et unique, un amour total, dont nulle pensée, nulle cupidité humaine ne vient distraire, un amour parfait qui n'oublie jamais, qui se poursuit jusqu'après la tombe et qui ne se repose que le jour où il a fait entrer l'âme aimée au séjour de l'éternelle félicité.

Mgr Hugonin lui-même fut empêché de venir présider la prise de voile. Ce jour-là donc tout fut tristesse et amertume. Thérèse pleura, mais elle eut d'abondantes et pures consolations : « Ah ! si je pouvais te communiquer, écrit-elle à Céline, le 14 octobre, la paix que Jésus a mise dans mon âme au plus fort de mes larmes ! Console-toi ! Tout passe ! Notre vie d'autrefois est passée ; la mort passera aussi, et alors nous jouirons de la vie, de la vraie vie, pour des millions de siècles, pour toujours !... En attendant, faisons de notre cœur un parterre de délices où notre doux Sauveur vienne se reposer. »

Elle parlait ainsi à Céline hésitante encore. Elle voulait l'arracher au monde, où elle sentait que sa sœur courait quelques dangers.

CONFÉRENCES AUX HOMMES

III

QUELQUES FAÇONS ERRONÉES DE COMPRENDRE LA PROFESSION

SOMMAIRE

I. LES CONCEPTS IMMORAUX DE LA PROFESSION. — Les métiers intrinsèquement illicites, pourquoi ils sont défendus. Quelques exemples : la délation, le banditisme, le chantage, etc. Les professions licites et honorables dont on abuse, le sacrilège d'une vocation sacerdotale usurpée dans des vues purement humaines. Quelques autres excès : l'esprit de tyrannie chez les patrons, l'esprit de révolte, « le mauvais esprit », chez les ouvriers ; pourquoi tout cela est immoral.

II. LES CONCEPTS AMORAUX DE LA PROFESSION. — Concepts matériels, vulgaires ; en quoi ils diffèrent des précédents. Faire abstraction de la morale n'est pas la même chose que la combattre, mais c'est néanmoins coupable. Développement actuel de l'amoralisme qui ravage toutes les classes de la société, ses origines, bref résumé de son histoire ; l'amoralisme à l'époque présente : les mercantis, leur importance néfaste dans la société moderne. Quelques professions qui exposent davantage à l'amoralisme : la police, la politique, la presse d'information, responsabilité devant Dieu.

III. LES CONCEPTS INSUFFISAMMENT MORAUX DE LA PROFESSION. — Comment les distinguer des autres catégories déjà signalées : dérogations *exceptionnelles* à la loi. Les petits larcins, la grève technique ou « grève perlée », le sabotage, les petits métiers louches, périlleux en principe, mais parfois un peu excusés par la misère et la faim. La déformation professionnelle, la fantaisie dans l'exercice de son métier. Les dangers de toutes ces erreurs et la nécessité de s'en corriger.

Messieurs,

L'erreur humaine revêt des formes innombrables. On ne peut donc songer à établir un catalogue com-

plet des idées fausses que se font bien des gens au sujet de leurs professions.

Mais ces idées fausses se traduisent souvent par des actes coupables. Aussi est-il nécessaire d'en signaler au moins quelques-unes, à titre d'échantillon. Chacun complétera facilement l'énumération à sa guise.

Certains hommes se font une conception absolument immorale des moyens de gagner leur pain : « Il faut vivre, disent-ils, et pour cela tous les procédés sont bons. » C'est tout à fait faux. Il y a assez de métiers honnêtes pour qu'on ne soit pas obligé de recourir à des procédés honteux.

I

Diverses professions sont *intrinsèquement illicites* et formellement défendues *parce que les actes qu'elles comportent sont réprouvés par la morale.* Point n'est besoin de rappeler l'industrie des « *meretrices* » déjà, malheureusement, florissante aux époques anciennes. Mais l'antiquité grecque a connu les sycophantes, comme les Romains ont eu les délateurs. Ces individus s'insinuaient dans la confiance des personnalités en vue pour les dénoncer ensuite contre argent. Leur travail était à base de flatterie, de mensonge, de trahison. Avec des allures plus voilées, les sycophantes subsistent encore. Tout ce que l'on peut dire d'eux, c'est qu'ils sont infâmes.

Autre exemple de profession illicite : le banditisme. Il prospère aux époques troubles de guerre ou de révolution. La France, en particulier, a souffert des bandes de brigands au XVe siècle, à cause du désarroi produit par la guerre de Cent ans. Plus tard, après les frères Guilleri, après Mandrin et Cartouche, on croyait cette institution disparue. Elle ressuscita après la Terreur, surtout dans les provinces les plus reculées, ou les plus secouées par la tourmente.

Actuellement le brigandage revit sous une forme très atténuée et très raffinée, que l'on appelle le chantage. Au lieu de demander la bourse ou la vie, le maître-chanteur dépouille sa victime en menaçant son honneur. Le procédé n'en est pas moins immoral.

D'autres professions sont, en elles-mêmes, permises ou même utiles et honorables. Néanmoins plusieurs de leurs adeptes arrivent à en rendre *l'exercice immoral* à cause des abus qu'ils y introduisent.

Ainsi, quoi de meilleur que l'état de médecin ? Soulager la souffrance, lutter contre la mort, assurer par l'hygiène l'avenir de la race, c'est un rôle très beau, ce qui ne l'empêche pas, de temps à autre, d'être assez lucratif.

Or, personne n'a oublié la fameuse discussion survenue, il y a quelques années entre docteurs, au sujet de l'*euthanasie*. Il s'agissait de savoir si un médecin a le droit de tuer doucement son malade, parce qu'il est dangereux, ou incurable, soit même pour abréger son agonie. Les « *euthanasistes* » mettaient en avant des arguments sentimentaux : éviter la douleur ou la contagion, etc. Mais ils se heurtaient à la souveraine loi morale : « Tu ne tueras point » (Ex., XX, 13), qui ne permet pas de toucher à la vie de l'homme hors des cas de guerre, de légitime défense, ou d'exécution capitale légalement ordonnée.

Si tous les docteurs pratiquaient l'euthanasie, la médecine deviendrait une situation immorale. Dès maintenant, ceux qui se livrent à cette pratique doivent, moralement, être considérés comme des assassins...

Il y aurait peut-être quelque chose d'analogue à dire, lorsque certains médecins sans scrupule président à une naissance... ou évitent qu'elle se produise. Il en est de même quelquefois dans ce qu'on appelle « le monde du Palais ». La fonction d'un avocat, d'un avoué, d'un huissier, est sans doute très noble si elle est utilement et consciencieusement remplie. Mais quand un homme d'affaires abuse des connaissances acquises pour embourber la partie adverse dans le maquis de la procédure, est-ce toujours pour servir la cause de l'équité ou du droit ? On peut abuser aussi des métiers manuels : le serrurier qui, sciemment, accepte de fabriquer un trousseau de rossignols pour un cambrioleur, devient complice des effractions futures. L'orfèvre et le batteur d'or qui altèrent le titre des métaux précieux à eux confiés sont de vulgaires voleurs. Sans doute les lacunes de la loi, les incertitudes de l'instruction criminelle, les erreurs d'un tribunal ou les faiblesses d'un jury permettent à beaucoup de coupables d'échapper aux rigueurs du code pénal. Mais si les criminels évitent la justice des hommes, ils n'éviteront pas, tôt ou tard, la justice infaillible de Dieu.

Il y a pis encore. Un homme vise une situation extraordinaire, privilégiée. Si c'est pour le bien général et dans l'intention de rendre de plus grands services, rien de mieux. Mais si c'est pour servir sa cupidité ou son ambition, il est d'autant plus condamnable que sa position est plus haute.

Les grandes charges sont moins des dignités que des services d'ordre public. La fonction supérieure, le sacerdoce, ne peut être désirée que par ceux qui y ont été « appelés de Dieu comme Aaron » (Hébr., V, 4). Et pourtant on a vu — rarement — des séminaristes avancer vers les Ordres sacrés pour se faire une carrière, pour mener une vie moins pénible, pour faire fortune ou briguer l'épiscopat [1]. Ici l'indignité se double d'une sorte de sacrilège.

Parmi les aberrations d'ordre professionnel, il faut en noter deux encore, moins graves et d'un genre différent.

D'une part, certains patrons ne voient, dans l'exercice de leurs droits, que la possibilité d'imposer leurs caprices à autrui. Assurément le goût du pouvoir n'est pas mauvais en lui-même. Il est un stimulant de l'activité et de l'initiative. Mais il est dangereux, parce qu'il risque de dégénérer en despotisme. L'autorité n'a pas été déléguée par Dieu aux hommes pour l'avantage particulier de ceux qui la détiennent. Elle leur est remise pour le maintien de l'ordre et

[1] Le cas de Talleyrand, que son athéisme n'empêcha pas d'être évêque, est assez connu. — Bien entendu, il peut y avoir des cas plus excusables, quand un homme a vraiment la *vocation* divine, qu'il accepte le sacerdoce pour le but surnaturel du salut des âmes, mais que subsidiairement il se laisse tenter par d'humaines considérations. Nous n'envisageons ici que l'hypothèse de celui qui se fait prêtre, *formellement* et *exclusivement*, dans un but intéressé.

pour l'avantage de la société. Transformer son pouvoir en tyrannie, c'est dévier de la règle surnaturelle. Dans une usine comme dans une armée, le chef qui outrepasse les bornes de ses prérogatives ne fait pas seulement un geste d'égoïsme : il commet un acte immoral.

Par contre, bien des subalternes savent mal se maintenir dans la sphère où Dieu les a placés. C'est pourtant un privilège que d'être astreint à obéir : on évite ainsi le poids très lourd des responsabilités. Mais ce privilège n'est fécond que pour ceux qui l'interprètent bien. Souvent on obéit par force, parce qu'il faut gagner son salaire. On se soumet en grondant, en critiquant, la rage au cœur. Alors il n'y a plus de mérite. Tout au contraire, l'instinct de révolte, le « mauvais esprit », corrompt les actes professionnels qui, par eux-mêmes, seraient bons et aideraient à conquérir le ciel.

Sans exagérer on peut dire que chacun a une tendance native à résister à ses chefs et à brimer ses inférieurs. Rien d'étonnant à cela : c'est une suite du péché originel. Mais c'est par là même une tare de l'humanité déchue. Il importe de s'en débarrasser, puisque nous avons le devoir de réformer nos inclinations pernicieuses. L'humilité nous apprendra à nous soumettre, de même que la bonté, la patience, la prudence, nous enseigneront peu à peu l'art difficile du commandement.

A côté des gens qui exercent d'une façon immorale leur profession, on trouve une autre catégorie : celle des individus *amoraux*.

II

Ceux-ci se vantent d'être pratiques. Ils diffèrent des précédents en ce qu'ils reconnaissent que la religion et la morale sont des freins nécessaires à la bonne marche de la société. Sans croire à la divinité, ils pensent que l'idée de Dieu rend autant de services que celle d'un gendarme.

Ils diffèrent donc, totalement, en théorie, de ceux dont nous parlions tout à l'heure. En pratique, même, ils savent généralement ménager mieux les transitions et les nuances. Mais, au fond d'eux-mêmes, ils se disent : « La religion est bonne pour les autres ; personnellement je serais bien naïf de m'en embarrasser. » Et ils agissent comme si elle n'existait pas.

On les nomme précisément *amoraux* parce que, sans être hostiles à la morale, ils font simplement abstraction d'elle.

Comme ces hommes-là sont extrêmement nombreux à notre époque, comme ils représentent sans doute la majorité des gens d'affaires, il faut insister un peu sur leur cas.

L'amoralisme ne date pas d'hier. Il correspond à l'un des instincts pervers de l'âme humaine : le souci de s'affranchir de la loi, c'est-à-dire, au fond, l'égoïsme, l'orgueil, la sensualité.

Il fut érigé en doctrine par les sophistes grecs qui précédèrent Socrate [1]. Jusqu'alors, les hommes, même païens, avaient vécu suivant la loi divine, plus ou moins déformée dans la mesure où les mythologies avaient travesti la révélation primitive, mais malgré tout établie sur une base de sagesse et de vérité.

On avait l'habitude de se régler sur les dieux, ce qui, en dépit des erreurs et des fautes, était encore une sauvegarde. Car les dieux n'étaient qu'un reflet lointain et déformé du Jéhovah adoré par les premiers ancêtres. Du jour où Protagoras eut proclamé que l'homme est la mesure de tout, on prit l'habitude de se régler sur soi-même. Moralement on n'y gagna pas [1].

De l'Hellade, l'amoralisme gagna l'empire romain au temps de Néron et de Pétrone. En ébranlant les restes de foi religieuse, il hâta la décadence. La divine réaction chrétienne devait le faire évanouir pour longtemps. De fait, il faut attendre jusqu'au retour offensif du paganisme, à la Renaissance, pour le voir surgir de nouveau.

C'est Machiavel qui le préconise alors [2].

Sa doctrine a perverti la politique européenne, jusqu'alors basée sur l'honneur et la foi, mais qui, depuis cette époque, ne s'est plus inspirée que de l'intérêt ; ce qui a amené les plus sanglantes guerres modernes. Elle est descendue des ministres aux particuliers ; elle a corrompu le sentiment de la conscience professionnelle que le moyen âge avait porté à un si haut degré.

Les ravages de l'amoralisme vont en se développant depuis le xvie siècle. Actuellement beaucoup de chefs d'industrie, de négociants, se font de leur travail une idée purement matérielle, strictement commerciale. Tous les moyens leur sont bons, pourvu qu'ils les enrichissent.

[1] « C'est par les sophistes que la philosophie pénètre à Athènes vers le temps de la guerre du Péloponèse. Jusque là les philosophes avaient fait très petite la part de l'homme dans le monde. Chez les sophistes, tout se ramène à l'homme et en dépend ; les choses extérieures n'ont plus de valeur et d'existence par elles-mêmes, mais par rapport à l'homme qui les voit et qui les juge ; selon la formule de Protagoras, « l'homme est la mesure de toutes choses. » Cette doctrine, en ruinant les fondements de la certitude, conduisait au scepticisme : elle amenait les sophistes à proclamer qu'on ne peut connaître la vérité sur l'origine des choses et sur l'essence du monde, ni même aucune vérité durable ; il n'y a de vrai, à leurs yeux, que l'apparence du moment pour l'individu qui l'éprouve, et son opinion du moment. » (Max Egger, *Histoire de la littérature grecque*, ch. IV, § 1, p. 250-251).

[1] « Du moment où ils faisaient de l'homme la mesure de toutes choses, la morale idéale, abstraite, devait forcément disparaître pour faire place à une morale relative dont les lois n'étaient déterminées par aucun principe supérieur à l'homme... Dans cette morale nouvelle, purement humaine et essentiellement utilitaire, la fin justifiait et jugeait les moyens : le succès réhabilitait en politique les coups de main les plus audacieux et les plus illégaux. Ainsi, religion, science, morale, tout était contesté, discuté, amoindri, violemment ramené à la mesure de l'homme, non pas de l'homme ennobli par la réflexion et la marche vers l'idéal, mais absorbé par la lutte de chaque jour et comme rabaissé vers la terre par les préoccupations quotidiennes des affaires et de la politique. » (Ch. Cucuel, Introduction à l'édition de l'*Apologie de Socrate*, de Platon, p. 18).

[2] « Dans la troisième partie (du *Prince*, ouvrage capital de Machiavel), l'écrivain indique comment doit se comporter un prince avec ses sujets et ses amis ; et là il se montre un très mauvais et malveillant conseiller. Cette dernière partie, notamment du chapitre xv au chapitre xx, est celle où se trouve distillé le venin de la politique machiavélique. Il (Machiavel) dit que, dans le prince, les bonnes qualités ne doivent pas excéder une certaine mesure : on ne doit pas être idéalement parfait... La libéralité est une bonne chose, mais mieux vaut qu'un prince soit économe ; la clémence est excellente, mais qui commande doit se faire craindre. Il veut que son prince soit cruel, trompeur, parjure, irréligieux et ne craigne pas l'infamie de ces vices... « On voit par l'expérience de notre temps (dit Machiavel) que ces princes ont fait de grandes choses qui ont tenu peu compte de la foi, qui ont su tourner avec astuce les cerveaux des hommes ; ils ont vaincu à la fin ceux qui se sont fondés sur la loyauté » (ch. xviii). Dans ce célèbre chapitre sont résumés les principes du machiavélisme : la fin justifie les moyens. » (Mgr Giovanni Luca, *Profili storici della letteratura italiana*, vol. II, ch. II, a. 2, p. 233).

Que d'ouvriers, de leur côté, ne travaillent qu'en vue du salaire, indifférents à la réussite de l'entreprise, ou à la perfection de l'œuvre ! La qualité de leur travail ne les préoccupe pas. Pourvu que leurs huit heures soient passées au chantier, ils ne songent pas à se demander s'ils n'ont pas gaspillé le temps et les forces qu'ils avaient cependant vendus au patron contre une rémunération convenue. De part et d'autre on fait abstraction de la morale. Et pourtant on n'en a pas le droit.

Parmi les personnages les plus amoraux de notre époque, il faut faire une place spéciale aux *mercantis*.

Ces mauvais marchands apparaissent surtout aux heures troubles. La Révolution leur fut propice. Le Directoire les vit pulluler. Dans tout le cours du XIX^e^ siècle, ils ont joué un grand rôle et gardé une influence considérable [1]. Il était tout naturel que la guerre de 1914 favorisât leur développement. Dès les premiers jours, les soldats du front connurent les petits mercantis, les moins mauvais, qui vendaient à des prix exorbitants des denrées inférieures ou avariées. Pendant ce temps, à l'arrière, les gros mercantis, les pires, s'organisaient pour bénéficier sur le désastre. Ils passaient des marchés pour de grosses fournitures, et parmi ces contrats, plusieurs ont coûté cher à la France.

Ils ont si bien réussi qu'ils ont pris goût au métier. Le mercanti survit à la guerre. On le trouve dans toutes les situations sociales et dans tous les métiers. Il est parfois boucher ou épicier ; d'autres fois entrepreneur ou architecte. Quelquefois, il se glisse dans les professions libérales, comme certains scandales médicaux semblent l'avoir démontré. Il a forcé l'entrée du Parlement. C'est chez lui que se recrute surtout la peu intéressante corporation des « nouveaux riches ». Il tient le haut du pavé. Ses filles redoreront les blasons de quelques vieilles familles déchues, et ses petits-enfants, considérés, influents, seront gentilshommes.

Le mercanti, surtout quand il a fait fortune, est assez souvent favorable à la morale religieuse, qu'il considère comme un élément de conservation sociale. S'il s'en est affranchi quand elle le gênait, c'était seulement parce qu'il voulait atteindre à tout prix son unique but : l'argent, sans se soucier des moyens. Voilà pourquoi on peut le ranger dans la classe des amoraux, quoiqu'à beaucoup de points de vue il soit extrêmement immoral.

Toutes les professions peuvent être exercées de façon coupable. Mais certaines sont particulièrement périlleuses en ce sens qu'il est très difficile de les pratiquer honnêtement.

Prenons, par exemple, la police. C'est une institution d'Etat, utile, indispensable même. Sans elle rien ne serait garanti, ni la sécurité du pays, ni la protection des individus et de la propriété.

Mais la police ne subsiste elle-même que par un système de dénonciations, d'espionnage, de mensonges et d'achat de consciences. Les policiers qui commettent ces infamies ne sont pas ennemis de la moralité. Ils prétendent même la servir. Mais ils ne peuvent poursuivre le vice qu'en usant des mêmes subterfuges que lui. Vouloir faire de la police en n'usant que de procédés honnêtes, ce serait, suivant l'expression de Balzac, « faire de la cuisine en gants blancs [1]. » Alors, une fois de plus, on fait abstraction de la morale, ce que la loi chrétienne n'admettra jamais.

La politique, théoriquement, n'est pas une profession. Mais, en pratique, actuellement, elle fait vivre tant de monde qu'on peut bien l'envisager comme un métier. Et, en fait, c'est un des métiers les plus amoraux que l'on puisse citer : nulle part on ne parle autant de vertu, de justice et de dévouement ; nulle part on ne trouve, en réalité, autant d'ambition, d'hypocrisie et de manœuvres déloyales.

Parmi les métiers manuels aussi, il y en a qui sont, moralement, plus dangereux que d'autres. On donnait autrefois, comme exemple, le cas du meunier. Lorsque les paysans voisins venaient lui apporter un sac de blé à moudre, ils ne pouvaient savoir exactement quel serait le rendement en farine. De plus, le meunier n'était pas payé en argent. Il se payait lui-même, en l'absence du client, par un prélèvement convenu sur la farine moulue. Il lui fallait une conscience bien droite et bien énergique pour ne pas dépasser la proportion prévue et, suivant le proverbe, « tirer deux moutures d'un même sac. »

La création de grandes minoteries a changé tout cela ; mais une tentation analogue subsiste pour le marchand de vin qui peut se livrer à des coupages malhonnêtes, pour le boucher ou le charcutier qui peuvent maquiller suffisamment les viandes pour vendre au prix de la première qualité des morceaux appartenant à la seconde.

Dans ces professions délicates, il faut, plus encore que dans les autres, s'interdire toute faiblesse, car la faute passagère deviendrait facilement une habitude et, faute de contrôle extérieur, il serait très difficile de résister à l'entraînement.

Les circonstances ont quelquefois transformé en métiers amoraux des professions qui, par elles-mêmes, auraient dû être au contraire des professions excellentes et même moralisatrices.

C'est le cas de la grande presse d'information. L'influence des journaux sur la vie moderne d'un peuple est trop connue pour qu'il soit utile d'y insister.

Des journalistes soucieux de leur devoir professionnel, veilleront à ne laisser passer aucun récit crapuleux, à ne répandre aucune doctrine fausse, à ne louer aucun personnage suspect. En fait, si nous mettons de côté les journaux appartenant à un parti, l'ensemble de la grande presse aime à se proclamer neutre, c'est-à-dire amorale. Déchéance nouvelle : elle ne publie beaucoup d'informations que pour

[1] Balzac les a merveilleusement dépeints. Que l'on veuille se rappeler, entre cent autres, le mercanti de Bourse, baron de Nucingen, dont il est question dans *La Maison Nucingen*, *Le père Goriot*, et plusieurs autres ouvrages ; ou encore le père Grandet, vieux tonnelier enrichi par l'achat de biens nationaux, la spéculation, l'usure et une sordide avarice. (H. de Balzac, *Eugénie Grandet*). Voir aussi les portraits de Gobseck et celui de l'auvergnat Raymonencq dans *Le cousin Pons*, etc.

[1] Balzac, *Splendeurs et misères des courtisanes*.

augmenter son tirage et par suite accroître les prix de sa publicité. La presse, qui devrait être la lumière et le guide d'une nation, n'est même plus une affaire politique. C'est un vulgaire commerce. Il s'y passe des tractations que n'admet pas le commerce honnête.

La même remarque s'impose au sujet de beaucoup d'écrivains et d'artistes. Leur but est de gagner de l'argent. Peu leur importe si leur livre, leur statue, leur poème feront du bien ou du mal. Ce qui les intéresse, ce sont les droits d'auteur à percevoir.

Quand les bons volumes rapporteront autant que les volumes scabreux, on écrira beaucoup plus de bons ouvrages. Bien des auteurs n'ont aucune haine contre la morale, mais il faut vivre et, devant cette considération, la morale ne compte pas. Le naïf Victor Hugo serait bien gêné, à notre époque, pour parler encore du « sacerdoce » de la littérature et de l'art.

Le défaut de conscience professionnelle se traduit, dans les métiers les plus honorables, tantôt par des fautes ouvertes, tantôt par des vices sournois. Ainsi, un ouvrier ne se gênera pas pour prendre des matières premières dans l'usine où il travaille ; de même un négociant s'arrangera pour majorer ses factures. Neuf fois sur dix, ces gens-là n'ont pas nettement la conviction qu'ils commettent là un véritable vol. Ils répètent chaque jour l'acte répréhensible, en vertu de cette idée confuse que « le patron est bien assez riche » ou que le commerce est en dehors de la morale. Je ne veux pas dire qu'à cause de cela ils ne sont pas coupables. J'indique simplement que leur faute est due plutôt, assez souvent, à leur *amoralité* qu'à leur *immoralité*.

Ceci peut se remarquer d'autant plus lorsqu'il s'agit, non plus d'actes positifs, mais de vices à demi dissimulés. Combien de travailleurs pensent que flâner à la besogne porte préjudice à l'employeur ? L'habitude est si bien prise, qu'on n'a plus de doutes ; ce qui n'empêche pas, encore une fois, qu'on reste responsable devant Dieu.

III

Signalons enfin quelques conceptions du devoir professionnel qui sont généralement morales, mais qui, par hasard et facilement, arrivent à ne plus l'être que *de façon insuffisante*.

Il ne s'agit plus ici de gens qui luttent contre la loi ou qui se désintéressent de la loi. Il s'agit au contraire de braves gens, dans l'acception vulgaire du mot. Ils veulent être *humainement* honnêtes en principe. Mais cela ne les empêche pas, à l'occasion, de se permettre d'étranges et condamnables libertés.

Ils sont *moraux* en général, mais consentent à être *amoraux* ou *immoraux* dans certains cas.

Un diplomate me racontait récemment qu'un jour, au Maroc, il avait remis une pièce d'or à un de ses serviteurs arabes, en lui envoyant chercher du tabac. Le domestique, en rapportant les cigarettes, ne se pressait pas de rendre la monnaie. Et comme on la lui réclamait, il eut cette magnifique réponse : « Seigneur, celui qui ramasse le miel des autres a bien le droit de se lécher les doigts. »

Point n'est besoin d'aller au Maroc pour entendre cette théorie. Elle est de pratique courante en Europe. Le commis qui s'adjuge à lui-même de petites gratifications secrètes, l'employé de commerce qui prélève sur les marchandises du patron quelques objets sans importance ne sont pas toujours, à proprement parler, des subalternes infidèles. L'épithète de « *voleurs* » serait dure pour eux, car elle semble sous-entendre une certaine habitude de récidives ou une certaine gravité dans le délit. Généralement ils sont probes. Ils repousseraient avec horreur les grandes tentations, mais les tentations minimes sont audessus de leurs forces. « Le patron est si riche que cela ne lui fait aucun tort, » disent-ils pour se justifier. Il se peut, en effet, que le préjudice soit négligeable. Mais il n'en reste pas moins que ces minuscules rapines trahissent, chez celui qui les commet, une déficience morale, une compréhension insuffisante de la justice et de l'honneur professionnel.

Insuffisamment morale encore, la pratique de la grève « *technique* » ou « *perlée* ».

Des ouvriers sont en difficulté avec le chef de leur usine. Après des pourparlers sans résultat, ils reconnaissent que le conflit est insoluble, tout en proclamant que le bon droit est de leur côté. Ils pourraient cesser le travail, recourir à la grève ouverte. Ce serait au moins net et loyal. Et, dans certains cas, ce serait légitime. Mais, par timidité, ou parce qu'ils pensent réussir mieux, ils recourent à cette méthode qui consiste à se rendre régulièrement au travail, à y rester tout le temps fixé, mais à travailler si lentement ou si mal que le patron se trouve en perte et que l'ouvrage ne vaut rien.

Ce système est quelquefois employé par des ouvriers foncièrement honnêtes, mais il révèle précisément une insuffisance de leur éducation ou une défaillance passagère de leur moralité.

La grève perlée, en effet, a ceci de blâmable que, pendant sa durée, l'ouvrier touche un salaire *qu'il n'a pas effectivement gagné*, puisque son travail ne vaut rien. Elle rend, en outre, l'ouvrier responsable des gaspillages ou des pertes de matières subies, de son chef, par le patron. Enfin, par son caractère hypocrite, elle est « sournoise et démoralisante [1], » pour le travailleur lui-même.

La guerre ouverte est une franche déclaration de guerre économique. Elle peut être juste comme les autres guerres. La grève perlée revêt tous les caractères d'une trahison.

Elle se complique souvent de sabotage. Et cela, au point de vue moral, l'aggrave encore. La détérioration des marchandises ou du matériel qui appartiennent au chef de l'industrie est essentiellement illégitime. L'ouvrier saboteur est tenu en conscience de réparer, dans la mesure du possible, le dommage causé par lui. Sans préjudice des poursuites correctionnelles auxquelles l'expose son délit, le code civil l'astreint à compenser le tort fait à autrui [1]. Or, on peut saboter aussi bien un travail d'ordre intellectuel qu'une besogne matérielle.

[1] Action Populaire, *Guide social 1912*, p. 239.
[1] « Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer.» (*Code civil*, art. 1382).